

5 Laïcité : le point de vue des étrangers vivant en France

Vidéo +

Les interviews en intégralité

hatier-clic.fr/21hg1807

« Au Brésil, je suis athée et ça pose des problèmes [...], j'ai toujours eu peur de le dire parce que certains pensent que les athées sont des gens sans morale, ils ne pensent pas qu'on puisse avoir une morale en étant athée. Ici, en France ça n'a jamais posé de problème. » Interview d'Eike.

« Au Liban, la laïcité c'est juste quelque chose d'inenvisageable, on vit dans un système confessionnel¹. La laïcité, c'est comme un îlot de rêve, qu'on ne pourra jamais atteindre. » Interview de Michèle.

« La laïcité, c'est le principe qui garantit la pratique de toutes les religions et de leur expression, c'est ça l'idée que je m'en faisais en Guinée. » Interview d'Almany.

■ « Laïcité : le point de vue des étrangers » pour Ensemble en France, 2019.

1. Au Liban, les communautés religieuses se partagent le pouvoir en fonction de leur poids démographique : la présidence de la République revient aux chrétiens maronites, celle de l'Assemblée aux musulmans chiites et le poste de Premier ministre aux musulmans sunnites.

4 L'école et l'exercice des libertés

Que cette loi [de 2004] était nécessaire ! Je rappelle qu'il n'était pas question uniquement du voile, mais aussi de kippa. Avec ces signes ostensibles, l'école était en passe de devenir un lieu où il n'était plus possible d'avoir une double vie. Précisément, la laïcité doit permettre cette double vie. La laïcité distingue les espaces, publics et privés, là où l'intégrisme considère qu'il en existe un seul. L'école est ce moment critique où chacun est invité à suspendre ses croyances, pour éventuellement y revenir, avec une pointe d'autonomie. L'école n'est pas faite pour la société, ni même pour la République, mais pour la liberté.

Caroline Beyer, interview de la philosophe Catherine Kintzler, « Ce n'est pas en se taisant que la République finira par gagner », www.lefigaro.fr, 2014.



L'ordonnance allemande du 8 juillet 1942 interdit aux Juifs l'accès aux lieux publics de zone occupée. En conséquence, les enfants juifs parisiens sont exclus des parcs et jardins. Paris, novembre 1942.

RogerViolet/Lappi



https://www.lexpress.fr/diaporama/diapo-photo/culture/art/c-etaient-des-enfants-une-exposition-poignante-sur-l-ete-1942-a-l-hotel-de-ville-de-paris_1128135.html

La France est une république laïque



1

La France considère tous ses habitants de la même façon, où qu'ils vivent sur son territoire. Elle respecte ce à quoi ils croient, leurs idées et leurs religions.

2

La France n'impose pas de religion et n'en interdit aucune.



3

En France, les habitants peuvent exprimer librement leurs idées, mais toujours dans le respect de celles des autres et de la Loi.



5

La République française veille à l'application de ses principes dans toutes les écoles.



4

Ce respect permet à toutes celles et ceux qui habitent en France de vivre en paix les uns avec les autres.

La charte de la laïcité à l'école

expliquée aux enfants

L'école est laïque



6

L'école te permet de grandir et de te construire, en te protégeant des pressions et de l'influence de ton entourage. À l'école, tu apprends à penser librement et par toi-même.



7

À l'école, tu étudies les mêmes matières que tous les élèves de France. Partager les mêmes connaissances est important pour se comprendre et vivre dans le même pays.



8

À l'école, tu as le droit de dire ce que tu penses, à condition de respecter les autres. Les insultes et les mots racistes sont interdits.



11

À l'école, les adultes n'ont pas le droit d'exprimer leurs opinions religieuses ou politiques aux élèves.



10

Les adultes qui travaillent dans l'école sont là pour faire respecter les principes de la république. Ils les respectent eux-mêmes, te les enseignent et en parlent à tes parents.



9

À l'école, personne n'a le droit de t'insulter et de te faire violence. Personne ne peut être exclu à cause de sa religion, de son sexe ou de la couleur de sa peau.



12

Aucun élève ne peut refuser de suivre un enseignement ou une consigne sous prétexte que sa religion ou ses idées politiques le lui interdisent.

13

Aucun élève ne peut refuser de respecter les règles de l'école au nom de sa religion.



14

Aucun élève n'a le droit, pour se faire remarquer, de porter des signes mettant en avant sa religion.

15

Tu as tout compris ? Alors à toi de respecter et de faire vivre cette charte dans ton école !

